

**Rapport pour la commission  
permanente du conseil régional  
JUN 2014**

*Présenté par  
Jean-Paul Huchon  
Président du conseil régional  
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA  
POLITIQUE REGIONALE « SOUTIEN DIRECT DE LA VIE  
ASSOCIATIVE POUR LES STRUCTURES DU SECTEUR DE  
L'ENVIRONNEMENT »  
(DEUXIEME AFFECTATION JUIN 2014)**



Chapitre 937 « Environnement »  
Code fonctionnel 71 « Actions transversales »

*Sommaire*

<b>EXPOSE DES MOTIFS .....</b>	<b>4</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION .....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE 1 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 2 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>15</b>

## EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet de proposer au vote des subventions pour des opérations au titre du nouveau dispositif de soutien aux structures de l'environnement approuvé par la délibération CR 108-13 du 21 novembre 2013.

### 1. Les opérations soutenues

Le présent rapport a pour objet d'attribuer 10 subventions et de proposer l'affectation d'un montant de 212 500 € d'autorisations d'engagement prélevées sur le chapitre 937 « Environnement, code fonctionnel 71 « Actions transversales » du budget 2014 .

Cette opération relève de la politique régionale de soutien « Soutien aux structures associatives du secteur de l'environnement » votée lors du Conseil Régional du 21 novembre 2013, délibération n° CR 108-13.

Ce rapport propose 10 opérations

5 projets concernent des aides aux soutiens aux têtes de réseaux :

Organisme	Projet	Subvention 2014
Agir pour l'Environnement	Développement francilien de l'association	25 000€
Ligue Protection des oiseaux	Développement d'un réseau de groupes locaux en Ile de France	7 500€
Sollicités Maison pour un environnement durable	Soutiens Cités solidaires	25 000€
Sollicités Maison pour un environnement durable	Réseau pour la résilience des acteurs du développement durable	15 000€
Coordination Eau	Développement du rôle de tête de réseau	45 000€
TOTAL		117 500€

2 projets concernent une aide à la structuration des associations

Organisme	Projet	Subvention 2014
Confluences	Elaboration et consolidation du partenariat pour la création d'un second chantier d'insertion	5 000€
Ose	Terre vivante 2014	10 000€
TOTAL		15 000€

Le Jury « actions exceptionnelles » composé d'élus, d'association et d'un représentant du CESER s'est réuni le 2 juin afin de formuler un avis sur trois projets. Les trois projets ont été examinés et ont fait l'objet d'une transmission favorable pour la présentation en Commission Permanente

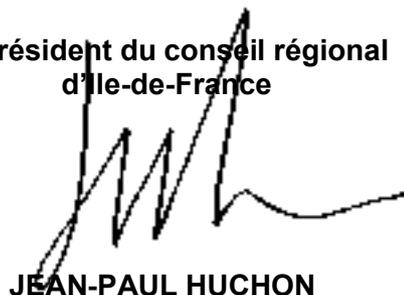
3 projets concernent une action exceptionnelle

Organisme	Projet	Subvention 2013
Réseau Action Climat France	Kits d'information site internet et panneaux d'exposition d'information et de sensibilisation en vue de la Cop 21 à Paris	15 000€
Agir pour l'environnement	Mise en place d'actions d'animations pour la COP21 dans le cadre d'alternative	30 000€
Val d'Oise Environnement	Evènement exceptionnel « Val d'Oise environnement » pour la préparation « Cop 21 » : les liens entre aménagement et adaptation au réchauffement climatique – le cas de la préservation des terres agricoles en territoires périurbain	35 000€
<b>TOTAL</b>		<b>80 000€</b>

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projets annexées à la délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional  
d'Ile-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

**PROJET DE DELIBERATION****DU****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE « SOUTIEN DIRECT DE LA VIE ASSOCIATIVE POUR LES STRUCTURES DE L'ENVIRONNEMENT » (DEUXIEME AFFECTATION JUIN 2014)****LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 108-13 du 21 novembre 2013 relative au dispositif cadre de soutien des structures dans le secteur de l'Environnement ;
- VU** La délibération du Conseil Régional n°CR33-10 du 17 juin 2010 relative au Règlement Budgétaire et Financier de la Région Île-de-France ;
- VU** le budget de la région Île-de-France pour l'année 2014 ;
- VU** L'avis de la commission de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie
- VU** La délibération CP 14-243 du 10 avril 2014 Nomination du jury dans le cadre de la politique régionale « soutien direct de la vie associative pour les associations du secteur de l'environnement approbation des conventions types »
- VU** L'avis de la commission des Finances, de la Contractualisation et de l'Administration générale
- VU** Le rapport CP 14-449 présenté par Monsieur le Président du Conseil régional d'Île-de-France.

APRES EN AVOIR DELIBERE

**Article 1**

Décide de participer au titre du dispositif « soutien direct de la vie associative pour les associations du secteur de l'environnement » au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projets) à la présente délibération par l'attribution de subvention d'un montant maximum prévisionnel de 212 500€.

5 projets concernent des aides aux soutiens aux têtes de réseaux :

Organisme	Projet	Subvention 2014
Agir pour l'Environnement	Développement francilien de l'association	25 000€
Ligue Protection des oiseaux	Développement d'un réseau de groupes locaux en Ile de France	7 500€
Sollicités Maison pour un environnement durable	Soutiens Cités solidaires	25 000€
Sollicités Maison pour un environnement durable	Réseau pour la résilience des acteurs du développement durable	15 000€
Coordination Eau	Développement du rôle de tête de réseau	45 000€

TOTAL		117 500€
-------	--	----------

### 2 projets concernent une aide à la structuration des associations

Organisme	Projet	Subvention 2014
Confluences	Elaboration et consolidation du partenariat pour la création d'un second chantier d'insertion	5 000€
Ose	Terre vivante 2014	10 000€
TOTAL		15 000€

### 3 projets concernent une action exceptionnelle

Organisme	Projet	Subvention 2013
Réseau Action Climat France	Kits d'information site internet et panneaux d'exposition d'information et de sensibilisation en vue de la Cop 21 à Paris	15 000€
Agir pour l'environnement	Mise en place d'actions d'animations pour la COP21 dans le cadre d'alternatiba	30 000€
Val d'Oise Environnement	Evènement exceptionnel « Val d'Oise environnement » pour la préparation « Cop 21 » : les liens entre aménagement et adaptation au réchauffement climatique – le cas de la préservation des terres agricoles en territoires périurbain	35 000€
TOTAL		80 000€

Subordonne le versement des subventions supérieures à 23 000€ à la signature de la convention conforme à la convention type adoptée par délibération n° CP 14-243 de la Commission permanente du 10 avril 2014» et autorise le président du Conseil régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement de 212 500 € disponible sur le chapitre 937 « Environnement », code fonctionnel 71 « Actions transversales » programme HP 71-008 (171008) « Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable» action 17100803 « soutien aux associations et organismes œuvrant pour l'environnement » conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

## Article 2

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter de la date prévisionnelle de démarrage indiquée dans le tableau ci après par dérogation à l'article 29 de la délibération N°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

Dossier code	Nom du dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
14008347	Elaboration et consolidation du partenariat pour la création d'un	Confluences	01/06/2014

	second chantier d'insertion		
14008376	Développement d'un réseau de groupes locaux en Ile de France	Ligue Protection des oiseaux	01/01/2014
14008379	Soutien cités solidaires	Sollicités maison pour un développement durable	01/01/2014
14008382	Réseau pour la résilience des acteurs du développement durable	Sollicités maison pour un développement durable	01/01/2014
14011269	Kits d'information site internet et panneaux d'exposition d'information et de sensibilisation en vue de la Cop 21 à Paris	Réseau Action Climat France	01/02/2014
14005399	Développement des activités de tête de réseau	Coordination Eau Ile-de-France	01/02/2014
14011279	Evènement exceptionnel « Val d'Oise environnement » pour la préparation « Cop 21 » : les liens entre aménagement et adaptation au réchauffement climatique – le cas de la préservation des terres agricoles en territoires périurbain	Val d'Oise Environnement	01/01/2014

**Le président du conseil régional  
d'Ile-de-France**

**JEAN-PAUL HUCHON**

## **ANNEXE 1 A LA DELIBERATION**

Tableau récapitulatif

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-449	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le cadre de l'environnement
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14005399 - ass Coordination Eau Ile de France tête de réseau citoyen « Eau bien commun » 2014		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0003592 - COORDINATION EAU ILE-DE-FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	45 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
164 500,00 € HT	30,4 %	45 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14008317 - DEVELOPPEMENT FRANCILIEN DE L'ASSOCIATION TETE DE RESEAU (AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R36428 - AGIR POUR L ENVIRONNEMENT		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	25 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
80 000,00 € HT	31,25 %	25 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14008347 - ASS ELABORATION ET CONSOLIDATION DU PARTENARIAT POUR LA CREATION D'UN SECOND CHANTIER D'INSERTION AIDE A LA STRUCTURATION (CONFLUENCES CHANTIERS) AIDE A LA STRUCTURATION		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0023453 - CONFLUENCES CHANTIERS D'INSERTION		
<b>Localisation :</b>	VAL DE MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
10 000,00 € TTC	50 %	5 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-449	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le cadre de l'environnement
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14008376 - ASS Développement d'un réseau de groupes locaux en Ile de France (tête de réseau)-Ligue Protection des Oiseaux		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0027703 - LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
66 868,00 €	TTC 11,22 %	7 500,00 €	

<b>Dossier :</b>	14008379 - ASS SOUTIEN CITES SOLIDAIRES (TETE DE RESEAU )SOLICITES		
<b>Bénéficiaire :</b>	R37793 - SOLICITES - MAISON POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	25 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
64 000,00 €	TTC 39,06 %	25 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	14008382 - ASS RESEAU POUR LA RESILIENCE DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (TETE DE RESEAU) SOLICITES		
<b>Bénéficiaire :</b>	R37793 - SOLICITES - MAISON POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
40 000,00 €	TTC 37,5 %	15 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-449	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le cadre de l'environnement
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14008478 - ASS Aide à la structure Terre Vivante 2014 (aide à la structuration) OSE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R10542 - OSE ORGANE SAUVETAGE ECOLOGIQUE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
70 000,00 € HT	14,29 %	10 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	14011165 - ASS COP21 - Mobilisation citoyenne pour le climat (action exceptionnelle) AGIR POUR ENVIRONNEMENT		
<b>Bénéficiaire :</b>	R36428 - AGIR POUR L ENVIRONNEMENT		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	30 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
87 000,00 € HT	34,48 %	30 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	14011269 - ASS KIT D'INFORMATION, SITE INTERNET ET PANNEAUX D'EXPOSITION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EN VUE DE LA COP 21 A PARIS (RESEAU ACTION CLIMAT) ACTION EXCEPTIONNELLE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0006104 - RAC-FRAC RESEAU ACTION CLIMAT FRANCE		
<b>Localisation :</b>	VILLE DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
65 180,00 € HT	23,01 %	15 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-449	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le cadre de l'environnement
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14011279 - Evènement exceptionnel « Val d'Oise environnement » pour la préparation « Cop 21 » : les liens entre aménagement et adaptation au réchauffement climatique – le cas de la préservation des terres agrico		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0029321 - VAL D'OISE ENVIRONNEMENT		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	35 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
58 600,00 €	TTC 34,13 %	35 000,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000446 - Soutien des structures dans le cadre de l'environnement :</b>	212 500,00 €
---	--------------

<b>Total sur l'imputation 937 - 71 - 171008 - 17100803 :</b>	212 500,00 €
--	--------------



## **ANNEXE 2 A LA DELIBERATION**

### Fiches projets

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005399</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS COORDINATION EAU ILE DE FRANCE TETE DE RESEAU CITOYEN « EAU BIEN COMMUN » 2014</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	164 500,00 €	30,40 %	50 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		50 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COORDINATION EAU ILE-DE-FRANCE

Adresse administrative : 19 RUE DU MONUMENT  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Jean-Claude OLIVA, PRESIDENT

Objet : Promouvoir une gestion démocratique de l'eau, en lien étroit avec les usagers et leurs associations, soutenable, c'est à dire préservant la ressource et l'environnement.  
L'association affirme que l'eau est un bien commun universel auquel tous les habitants de la planète ont droit d'accéder et qui doit relever de la sphère publique : la ressource comme les services de production, d'assainissement et de distribution de l'eau ne peuvent faire l'objet d'une appropriation privée.

Date de publication au JO : 21 juin 2008

N° SIRET : 51833360400016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

**Objectifs :**

Le programme tête de Réseau citoyen Eau bien commun 2014 Ile de France vise à renforcer l'alliance entre les associations de différents types (environnementalistes, consommateurs, altermondialistes, culturelles, organisations syndicales, etc.) et structurer l'alliance entre citoyens, experts et élus. En 2014 le réseau sera conforté par la mise en place de partenariats stratégiques avec des acteurs scientifiques majeurs et des mouvements d'éducation populaires pour fonder et mettre en oeuvre un vrai dispositif d'expertise citoyenne

**Description :**

Evolution de la Coordination vers une plateforme 2.0 de la société civile et des acteurs Eau bien commun. Structuration et reproductibilité d'outils mutualisés d'intervention citoyenne sur l'eau en Ile de France, outils expérimentés les années précédente : Centre de ressources collaboratif et d'action (annuaires des compétences, déploiement sites web, centre documentaire, réseaux sociaux...),

Développement du réseau en communautés locales interconnectées (renforcement des réseaux d'acteurs aidés par CEIDF avec un effort particulier en 2014 dans le 95, à Paris, le 91.

Structuration du dispositif d'expertise citoyenne et publique de l'eau (partenariat laboratoires sciences et vie de la nature/sciences humaines) appuyé sur la participation et la capacitation citoyenne. Expérimentation Presqu'île de Genevilliers, Est ensemble, qualité eau Seine et Marne.

Déploiement du dispositif EEDD/démocratie participative en partenariat avec les acteurs d'éducation populaire et les instituts de recherche en cartographie sociale. Espace de formation et de sensibilisation, structuration d'un plan d'action mutualisé à l'échelle régionale, organisation de la voix des citoyens dans l'Espace public régional de l'eau EPURE, dans le Festival Tous en Seine

**Moyens mis en œuvre :**

Les personnes morales ou privées, sont associées à l'élaboration des actions et de leur cadre stratégique via le conseil d'administration qui réunit transversalement tous les acteurs impliqués et se réunit une fois par mois.

Des groupe de travail réunissent les experts « citoyens » ou professionnels, élus ou militants engagés volontairement sur le champ de travail considéré. L'équipe d'experts citoyens est renforcée par la mise à disposition de personnels techniquement ou scientifiquement compétents pour garantir la maîtrise technique de l'action. 5 salariés sont mis à disposition des administrateurs et pilotes des actions. Les adhérents en nom propre ou personnes morales adhérentes à l'association permettent d'abonder les champs de compétence et d'expertise nécessaires pour légitimer et assurer les actions conduites par la Coordination.

Editions imprimées et numériques des actes et des actions. Rencontres régionale et nationale des acteurs de l'eau bien commun. Mise en place de dispositifs expérimentaux d'expertise (SEBG, Est ensemble, Seine et marne.

**Public(s) cible(s) :**

Associations, collectivités et autres personnes morales : Près de 80 associations franciliennes, une trentaine de collectivités locales, une vingtaine d'acteurs économiques (agences, régies, syndicats, bailleurs....).

Citoyens , élus et militants, jeunes : Plusieurs centaines de volontaires investis dans les 8 départements bénéficiant de dispositif EEDD, d'expertise technique ou participative. Les populations d'une centaine de communes dans lesquelles les associations du réseau ont une action permanente. Plusieurs réseaux de jeunes activistes influencés par notre réseaux des jeunes vigies de l'eau.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations de services	8 500,00	5,17%	Vente de produits finis, de marchandises	5 000,00	3,04%
achats matières et fournitures	2 550,00	1,55%	EMPLOI TREMPLIN	12 000,00	7,29%
AUTRES FOURNITURES	5 000,00	3,04%	REGION	50 000,00	30,40%
- Services extérieurs location assurances	3 800,00	2,31%	Département 94-93-91	8 600,00	5,23%
Impôts et taxes sur rémunération, non éligibles	900,00	0,55%	COMMUNE	8 000,00	4,86%
Rémunération des personnels	76 500,00	46,50%	Fonds européens	22 000,00	13,37%
Autres services extérieurs	34 400,00	20,91%	L'agence de services et de	7 200,00	4,38%
Publicité, publication			Aides privées	8 000,00	4,86%
Charges financières	650,00	0,40%	Dons cotisations, dons manuels ou	3 500,00	2,13%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	32 200,00	19,57%	intercommun EPICI	8 000,00	4,86%
			Contributions volontaires	32 200,00	19,57%
<b>Total</b>	<b>164 500,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>164 500,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	12 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	50 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	5 000,00 €
2012	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	50 000,00 €
2013	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	50 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>155 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008317</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : DEVELOPPEMENT FRANCILIEN DE L'ASSOCIATION TETE DE RESEAU (AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	80 000,00 €	31,25 %	25 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>25 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AGIR POUR L ENVIRONNEMENT  
 Adresse administrative : 2 RUE DU NORD  
75018 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Bernard DOMINIQUE, Président

Objet : Organiser des manifestations pour mobiliser les citoyens dans le domaine environnemental

Date de publication au JO : 5 février 1997

N° SIRET : 41932749900036

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
 Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Faisant suite à la refonte de son plan stratégique 2014/2016, l'association a estimé utile de mieux mobiliser son réseau d'adhérents, notamment en Ile de France afin de les fidéliser autour des causes défendues par Agir pour l'Environnement. De fait, la fidélisation recherchée passe par la constitution d'un réseau d'adhérents régulièrement sollicité, par la création d'outils d'éducation à l'environnement ainsi que par un choix de campagne permettant l'expression d'un intérêt à agir.

**Description :**

Parce qu'elles défendent trop souvent les acteurs absents, les effectifs des associations de protection de l'environnement demeurent confidentiels. L'enjeu est donc de fidéliser un réseau d'adhérents en leur apportant une information leur permettant de devenir des acteurs locaux conscients. APE demeure une association de mobilisation citoyenne mais met au cœur de sa stratégie l'éducation populaire comme moyen de structurer un réseau local de militants et ce afin de s'appuyer sur une « majorité culturelle ».

L'association souhaite créer les conditions et les outils permettant à son réseau d'adhérents de se former et s'informer afin de se mobiliser localement, globalement, individuellement et collectivement. L'association souhaite systématiser sa présence locale en organisant régulièrement des cinés-débats tout en assurant une présence sur les salons écologiques. Parallèlement à ce premier objectif, une optimisation du fichier de l'association comptant plus de 75000 noms sera effectuée afin d'identifier précisément les personnes motrices capables de représenter l'association et lui assurer un développement et un ancrage local. L'association se mettra en condition d'allonger la durée de ses campagnes afin d'allier "mobilisation citoyenne", "expertise" et "éducation populaire", objectif réclamant du temps pour informer et convaincre.

**Moyens mis en œuvre :**

Un salarié sera missionné sur l'optimisation du fichier et un autre sera mobilisé sur l'animation locale du réseau d'adhérents. Les deux autres salariés auront pour mission d'animer les campagnes et faire œuvre d'éducation populaire.

Afin d'atteindre les objectifs inclus dans le plan stratégique, l'association éditera des documents permettant d'animer des sessions de formation à l'occasion du lancement de chaque campagne. Ce lancement sera aussi l'occasion d'organiser des cinés-débats, tout en publiant des livres pédagogiques sur des thèmes liés à l'environnement. Des panneaux-expositions, affiches, tracts et sites internet seront également publiés afin de renforcer le pôle "éducation à l'environnement" de l'association.

**Public(s) cible(s) :**

Les bénéficiaires de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de l'association sont les adhérents et sympathisants d'Agir pour l'Environnement domiciliés en Ile de France. La vision de l'association étant résumé par la formule "Se mobiliser pour une planète vivable", l'objectif est de toucher dans un second temps un public moins conscient et ainsi tendre vers une majorité culturelle. Au terme du plan stratégique (fin 2016), l'association espère pouvoir s'appuyer sur 1 500 adhérents franciliens.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
ACHATS	17 500,00	21,88%
Services extérieurs location entretien réparation assurance	4 750,00	5,94%
Autres service extérieurs publicité déplacements services bancaires	13 750,00	17,19%
Autres charges	500,00	0,63%
CHARGES DE PERSONNEL	35 500,00	44,38%
Charges fixes	3 000,00	3,75%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	5 000,00	6,25%
Total	80 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
ETAT	7 000,00	8,75%
REGION	25 000,00	31,25%
l'agence de services et de paiement	3 000,00	3,75%
DONS	40 000,00	50,00%
contributions volontaires	5 000,00	6,25%
Total	80 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	25 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	7 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	14 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	13 000,00 €
	Montant total	34 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008347</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS ELABORATION ET CONSOLIDATION DU PARTENARIAT POUR LA CREATION D'UN SECOND CHANTIER D'INSERTION AIDE A LA STRUCTURATION (CONFLUENCES CHANTIERS) AIDE A LA STRUCTURATION</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CONFLUENCES CHANTIERS D'INSERTION

Adresse administrative : 28 RUE JOACHIM DU BELLAY  
94110 ARCUEIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Saja HARFOUCHE, Présidente

Objet : Insertion par l'Activité Economique. Aménagement et entretien des espaces naturels et des espaces verts

Date de publication au JO : 14 janvier 2012

N° SIRET : 75175905100012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a du démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Ile de France

**Objectifs :**

Structurer une nouvelle activité de l'association, c'est-à-dire créer un nouveau Chantier d'Insertion afin de mettre en place un partenariat économique et technique avec les différents donneurs d'ordres. En effet l'association souhaite réaliser dans le cadre de ce projet une activité innovante de compostage collectif dans les écoles maternelles et ou primaires du Val de Bièvre (Département du Val de Marne)

**Description :**

Dans le cadre de la création de ce nouveau Chantier d'Insertion, une phase préparatoire de mobilisation de partenaires, de coordination et d'études techniques est indispensable afin d'obtenir suffisamment d'activité pour la 1ère année et de dégager des perspectives au-delà. La multiplicité des donneurs d'ordres pressentis (ville de Fresnes, bailleurs sociaux et Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre) rend la tâche complexe. De plus, l'association projette d'initier une activité innovante, qui sera pour la 1ère année expérimentale : le compostage des restes des repas des cantines scolaire situées sur le territoire du Val de Bièvre.

Les Chantiers d'Insertion relève du secteur de l'insertion par l'Activité Economique qui s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle. Ce dispositif permet, par le biais d'un contrat de travail (CUI-CAE) de 12 mois, de pouvoir accéder à un emploi pérenne ou une formation qualifiante

**Moyens mis en œuvre :**

- Pour les activités d'entretien et d'aménagement d'espaces naturels :

Mobilisation du partenariat des donneurs d'ordres pour les activités du Chantier d'insertion. Préparation technique du chantier après évaluation des besoins des différents partenaires. Le chargé de mission devra rendre plusieurs études techniques portant sur les activités suivantes : cheminements, réaménagement de square, création de jardin potager pédagogique, aménagement de bords de rivière.

- Pour l'activité de compostage collectif :

Le chargé de développement devra évaluer les possibilités d'implantation physique de composteurs collectifs à grande capacité dans l'enceinte de 8 écoles. Il devra ensuite mobiliser les futurs partenaires pour la réalisation du compostage :

- La communauté scolaire : direction, enseignants, parents d'élève, personnel de restauration,
- les services espaces verts des villes pour l'approvisionnement en broyat nécessaire au compostage et l'utilisation du compost produit.

**Public(s) cible(s) :**

Ce dispositif est destiné à un public jeune et adulte, éloigné conjoncturellement ou structurellement de l'emploi. Les salariés en insertion rencontrent des problématiques sociales, souvent cumulées, qui rendent leur situation très précaire (problématiques de santé physique et mentale, addiction, rupture d'hébergement, sous main de justice, surendettement, ). De plus, les salariés en insertion sont pour une grande majorité faiblement diplômés (niveau V bis ou infra V), ayant connu une longue période d'inactivité ou bien n'ayant presque aucune expérience du monde professionnel. Certains ont obtenu la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. Aujourd'hui le Chantier d'Insertion accueille 8 salariés en insertion et l'association projette d'embaucher une équipe équivalente sur le deuxième Chantier d'Insertion.

**Localisation géographique :**

- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
SERVICES EXTERIEURS LOCATIONS ENTRETIEN	860,00	8,60%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS RENUMERATION DEPLACEMENTS SERVICES BANCAIRES	500,00	5,00%
Autres charges	2 452,00	24,52%
RENUMERATION PERSONNEL	6 188,00	61,88%
Total	10 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
REGION	5 000,00	50,00%
CAVB	3 000,00	30,00%
AIDES PRIVEES FONDS PROPRES	2 000,00	20,00%
Total	10 000,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Emploi Insertion Environnement (EIE)	54 696,00 €
2013	ARSIE- Aide à l'investissement	27 000,00 €
	Montant total	81 696,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008376</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE GROUPES LOCAUX EN ILE DE FRANCE (TETE DE RESEAU)-LIGUE PROTECTION DES OISEAUX</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	66 868,00 €	11,22 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>7 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX

Adresse administrative : 62 RUE BARGUE  
75015 PARIS

Statut Juridique :

Représentant : Madame CORINNE NICOL, Autre

N° SIRET : 78426328700095

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement

Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multipartenarial, l'association a du démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Ile de France

**Objectifs :**

Développer et structurer 6 groupes locaux supplémentaires sur la région Ile de France, de bénévoles, capables de relayer localement les actions de la LPO, afin de les démultiplier et de réagir efficacement face aux atteintes à l'environnement sur un plus grand territoire qu'aujourd'hui.

**Description :**

L'action consiste à structurer les activités des bénévoles en les appuyant pour la constitution de 6 nouveaux groupes locaux géographiques ou thématiques (hirondelles, Effraie, Jeunes, refuges, 75, 95).

Actions prévues :

Formations à destination des bénévoles sur les sujets :

- Répondre à une enquête publique, acquérir des connaissances naturalistes, réaliser des animations destinées au grand public, sensibiliser les élus, organiser le sauvetage des oiseaux en détresse, savoir utiliser la base de donnée Faune Ile de France
- Appui à la rédaction de budgets annuels et de projets annuels et à la détermination du périmètre d'action
- Mise à disposition d'outils pour la communication et l'animation mais aussi la structuration de l'action des bénévoles comme un guide des bénévoles qui qualifie les différentes missions et compétences nécessaires à leurs réalisations.
- Organisation de rencontres pour favoriser l'échange de bonnes pratiques et la co-formation entre bénévoles :
- Rencontre annuelle intergroupe, rencontre des salariés avec chacun des groupes, appui théorique pour les groupes thématiques
- Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.)

#### **Moyens mis en œuvre :**

Deux salariés seront mobilisés, à raison d'un tiers d'ETP sur 2 ans pour le coordinateur refuges et à raison d'un dixième d'ETP pour la responsable de l'antenne qui supervise le projet et oriente la stratégie. Entre 100 et 150 bénévoles seront mobilisés dans le cadre du développement des groupes locaux. Le service édition de la LPO France basé à Rochefort sera également mobilisé pour la réalisation d'outils de communication ou de supports de formation des bénévoles

#### **Public(s) cible(s) :**

Les bénéficiaires directs de l'action seront les sympathisants et bénévoles de la LPO, qui seront soutenus plus efficacement dans leurs actions qui ont entre 13 ans et 90 ans. Entre 100 et 200 bénévoles devraient intégrer des groupes locaux

Les bénéficiaires indirects sont l'environnement, la faune et la flore en particulier, les publics touchés par les actions de sensibilisation (grand public), les générations futures.

La création du groupe jeune permettra d'avoir plus de bénévoles parmi les jeunes adultes et les adolescents

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
achats (matériels, fournitures)	4 500,00	6,73%
Autres services extérieurs (honoraires, impression, déplacements, frais postaux et de télécommunication, services bancaires, autres...)	2 000,00	2,99%
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>36 750,00</b>	<b>54,96%</b>
Charges fixes de fonctionnement	9 281,00	13,88%
<b>EMPLOIS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>14 337,00</b>	<b>21,44%</b>
Total	66 868,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
REGION	7 500,00	11,22%
RESSOURCES PROPRES	19 057,00	28,50%
benevolat	14 377,00	21,50%
Autres produits	25 934,00	38,78%
Total	66 868,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	7 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008379</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS SOUTIEN CITES SOLIDAIRES (TETE DE RESEAU )SOLICITES</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	64 000,00 €	39,06 %	25 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		25 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SOLICITES - MAISON POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Adresse administrative : 13 RUE NUNGESSER ET COLI  
91170 VIRY CHATILLON

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Sylvain HATESSE, Président

Objet : L'association a pour objet de créer, gérer et développer toutes actions dans l'objectif de la mise en oeuvre du développement durable conformément aux textes issus du sommet des Nations Unies en juin 1992 à Rio : action 21 et agenda 21 mondial.

Date de publication au JO : 18 août 2007

N° SIRET : 50040905700014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multipartenarial, l'association a du démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Ile de France

**Objectifs :**

Accompagner et soutenir collectivement les projets de développement durable portés par les collectivités du sud francilien

**Description :**

Le soutien des projets de développement durable se réalise selon deux modalités:

- Soutien collectif :

Organisation de rencontres séminaires : formations collectives autour de thématiques, expérimentation d'outils innovants, bourses d'échanges de services, de compétences et d'expériences

- Soutien individuel :

Accompagnement méthodologique et thématique des projets territoriaux de développement durable

Accompagnement d'agenda 21, accompagnement à la concertation, à l'évaluation des politiques publiques, formation des élus et personnels, ateliers sur l'alimentation, sur la société civile et le climat

Le comité de pilotage est composé d'institutions régionales et départementales, des collectivités locales et d'associations

**Moyens mis en œuvre :**

Un chargé de mission assurera l'animation du réseau, les accompagnements individuels et la circulation de l'information.

Pour les témoignages lors des rencontres et formations : des bénévoles seront principalement mobilisés

Mise à disposition de locaux

Véhicule pour déplacements

Outils de communication numérique

**Public(s) cible(s) :**

- Elus des communes du sud francilien, communautés de communes et d'agglomération

- Agents et personnels de ces collectivités

- Personnel des organismes partenaires du réseau

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
achats (matériels, fournitures)	3 600,00	5,63%
SERVICES EXTERIEURS (LOYER CHARGES ENTRETIEN ASSURANCE DOCUMENTATION)	600,00	0,94%
Autres services extérieurs (honoraires, impression, déplacements, frais postaux et de télécommunication, services bancaires, autres...)	12 000,00	18,75%
Autres charges de gestion courante	400,00	0,63%
RENUMERATION DU PERSONNEL	30 000,00	46,88%
CHARGE FIXE	5 400,00	8,44%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	12 000,00	18,75%
Total	64 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ventes de produits	12 000,00	18,75%
DRIEE	10 000,00	15,63%
REGION	25 000,00	39,06%
Prestations en nature	12 000,00	18,75%
Autres produits	5 000,00	7,81%
Total	64 000,00	100,00%

#### **ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	25 000,00 €

#### **ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	30 000,00 €
2011	Plan régional énergies- sensibilisation	40 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	45 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	40 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2012	Plan régional énergies- sensibilisation	50 000,00 €
2013	Plan régional énergies- sensibilisation	50 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Plan régional énergies- sensibilisation	50 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	5 000,00 €
	Montant total	370 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008382</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS RESEAU POUR LA RESILIENCE DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (TETE DE RESEAU) SOLICITES</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	40 000,00 €	37,50 %	15 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>15 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SOLICITES - MAISON POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Adresse administrative : 13 RUE NUNGESSER ET COLI  
91170 VIRY CHATILLON

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Sylvain HATESSE, Président

Objet : L'association a pour objet de créer, gérer et développer toutes actions dans l'objectif de la mise en oeuvre du développement durable conformément aux textes issus du sommet des Nations Unies en juin 1992 à Rio : action 21 et agenda 21 mondial.

Date de publication au JO : 18 août 2007

N° SIRET : 50040905700014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multipartenarial, l'association a du démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Ile de France

**Objectifs :**

- Soutenir le développement et améliorer la pérennité et la résilience des associations et structures oeuvrant pour le développement durable à travers la coopération :

- Mutualisation des services du fonds de dotation communs: fonds de solidarité, réponses communes à projets et appels d'offre
- Pérenniser des emplois durables

**Description :**

Un chargé de mission encadré par le directeur consacrera un ETP à:

- l'animation du comité de pilotage
- la création d'une culture commune de coopération et de mutualisation
- l'animation d'un club économie de la fonctionnalité et de la coopération
- la réalisation d'une étude de préfiguration pour les outils et service réseau
- l'organisation d'un forum ouvert permettant d'initier les coopérations concrètes
- le déploiement de plusieurs outils de coopération
- le soutien à des projets territoriaux à vocation coopération

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains :

Un chargé de mission, directeur, administrateur ATEMIS

Moyens financiers :

Subventions, appels à projet mécénat

Moyens matériels :

Matériels informatiques, vidéoprojecteur, fournitures de bureau, lieux de réunion

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ACHATS	545,00	1,36%	VENTES	5 000,00	12,50%
SERVICES EXTERIEURS	917,00	2,29%	REGION	15 000,00	37,50%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 409,00	3,52%	CG 91	2 200,00	5,50%
Autres charges de gestion courante	409,00	1,02%	COMMUNE VIRY CHATILLON	1 000,00	2,50%
CHARGES DE PERSONNEL	26 241,00	65,60%	INTERCOMMUNALITE	1 000,00	2,50%
Charges fixes	2 479,00	6,20%	DONS	2 800,00	7,00%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	8 000,00	20,00%	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	8 000,00	20,00%
Total	40 000,00	100,00%	Autres produits	5 000,00	12,50%
			Total	40 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	30 000,00 €
2011	Plan régional énergies- sensibilisation	40 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	45 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	40 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2012	Plan régional énergies- sensibilisation	50 000,00 €
2013	Plan régional énergies- sensibilisation	50 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Plan régional énergies- sensibilisation	50 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	5 000,00 €
	Montant total	370 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008478</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS AIDE A LA STRUCTURE TERRE VIVANTE 2014 (AIDE A LA STRUCTURATION) OSE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	70 000,00 €	14,29 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : OSE ORGANE SAUVETAGE ECOLOGIQUE  
 Adresse administrative : 7 RUE BRAILLE  
75012 PARIS 12  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur EDOUARD FEINSTEIN, Président

Objet : - assurer la protection de l'environnement en agissant contre toutes formes d'agressions (pollutions, nuisances, etc) ;  
 - lutter pour la sauvegarde des sites et des paysages et améliorer la qualité du cadre de vie ;  
 - participer à une sensibilisation écologique en milieu scolaire ;  
 développer une conscience écologique dans le grand public et provoquer une réforme des comportements ;  
 etc.

Date de publication au JO : 7 février 1990

N° SIRET : 38449950500020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
 Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Organiser des opérations de nettoyage des rivières, berges de cours d'eau, ou autres zones polluées avec le concours des riverains, du grand public et des populations en difficultés qui vivent sur ces sites

(SDF, ROMS...) mais aussi des jeunes (écoliers des sapeurs pompiers de Paris) et d'autres associations de défense de l'environnement notamment Ceci dans le but de sauvegarder et de préserver les sites et leur environnement et de sensibiliser à ces problématiques

**Description :**

Par le biais de l'organisation d'opérations de nettoyage de sites, l'association OSE souhaiterait modifier les comportements pour que chacun comprenne le cycle de vie des déchets à partir du moment où ils sont jetés afin de ne plus le faire en pleine nature.

Des opérations de vigilance et de prospection seraient mises en place pour identifier les sites où OSE doit intervenir.

- Travailler avec les populations sans domicile fixe à des opérations de nettoyage et de protection de leur environnement immédiat

- Faire travailler ensemble professionnels de la propreté (éboueurs, cantonniers...), volontaires de l'association, accompagnants (experts en environnement, en concertation...) et populations sans domicile fixe

Les Institutions seraient largement associées aux opérations qui se dérouleraient 1 fois par mois environ sur la région Ile de France dans différents départements et sites

**Moyens mis en œuvre :**

Tous les moyens disponibles, des pelles, des brouettes, des grues, des bennes du petits matériels (gants, sacs poubelles ; bottes.) -

**Intérêt régional :**

OSE organisera des opérations d'animations ou informatives lors des semaines nationales dédiées à l'environnement ou aux problématiques liées comme la semaine du développement durable en avril ou la journée mondiale de l'environnement en juin.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public, tout âge, plus particulièrement les riverains des sites d'interventions en Ile de France, les populations en difficultés mais également certains salarié d'entreprises privés par le biais d'actions solidaires.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ACHATS	44 000,00	62,86%	ETAT	10 000,00	14,29%
SERVICES EXTERIEURS LOCATION ENTRETIENS	9 000,00	12,86%	REGION	10 000,00	14,29%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS PUBLICITE SERVICES BANCAIRES DEPLACEMENTS	12 000,00	17,14%	DEPARTEMENT	5 000,00	7,14%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 000,00	7,14%	INTERCOMMUNALITE	5 000,00	7,14%
			COMMUNE	5 000,00	7,14%
			AIDE PRIVEE	28 000,00	40,00%
			DONS	2 000,00	2,86%
			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	5 000,00	7,14%
Total	70 000,00	100,00%	Total	70 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	14 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	9 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
	Montant total	33 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14011165</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS COP21 - MOBILISATION CITOYENNE POUR LE CLIMAT (ACTION EXEPTIONNELLE) AGIR POUR ENVIRONNEMENT</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	87 000,00 €	34,48 %	30 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		30 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AGIR POUR L ENVIRONNEMENT  
 Adresse administrative : 2 RUE DU NORD  
75018 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Bernard DOMINIQUE, Président

Objet : Organiser des manifestations pour mobiliser les citoyens dans le domaine environnemental

Date de publication au JO : 5 février 1997

N° SIRET : 41932749900036

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
 Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

En novembre 2015, la France accueillera la 21ème conférence onusienne sur le climat. Alors que les alertes émanant du GIEC se multiplient et qu'il ne fait plus de doute que le dérèglement climatique a pour origine l'activité humaine, la mobilisation citoyenne entourant cette COP21 doit être à la hauteur des enjeux. L'association se propose d'animer, à l'échelle francilienne, une vaste campagne de mobilisation citoyenne

**Description :**

Cette vaste campagne pourra prendre des formes très diverses et ce afin de tenir compte des motivations de son réseau d'adhérents et sympathisants franciliens. Ciné-débat, conférences, mise en ligne de sites thématiques, diffusions de tracts, affiches, livrets, expositions, rassemblements festifs, flashs mobs sont quelques unes des initiatives que l'association se propose de coordonner en amont de la préparation de cette COP21.

De ce foisonnement d'initiatives franciliennes doit naître un grand rassemblement pour le climat qui pourrait être un des temps forts de la mobilisation citoyenne entourant cette négociation internationale. L'association se propose de s'appuyer sur les initiatives locales dites Alertnatiba afin de stimuler la réflexion et la mobilisation locale. Il est en effet évident que cette négociation rassemblant les chefs d'Etat et de gouvernement doit impérativement s'inspirer des initiatives locales. L'ambition qui anime l'association est de mettre également en valeur, à chaque fois que cela sera possible, les bonnes pratiques et initiatives exemplaires prises par les collectivités locales.

#### **Moyens mis en œuvre :**

L'association va s'appuyer sur son réseau d'adhérents afin de diffuser le plus largement possible les informations ayant trait aux mobilisations locales organisées en amont de cette conférence onusienne. Le savoir-faire d'Agir pour l'Environnement en matière de mobilisation citoyenne et d'animation de collectifs lui permet d'envisager l'organisation d'une diversité d'actions. Les moyens mis en oeuvre pour assurer la réussite de cette action sont de plusieurs ordres : humains et financiers.

Pour assurer la promotion des actions initiées localement, l'association va mettre à disposition son fichier afin d'informer et mobiliser largement son réseau d'adhérents/sympathisants/bénévoles. De nombreux envois et diffusions de tracts, lettres et affiches seront effectués. L'organisation d'événements festifs (manifestations, rassemblements, flashs-mobs) ainsi que la tenue de formations et cinés-débats requiert une information préalable que l'association diffusera.

#### **Intérêt régional :**

La région Ile de France vient d'adopter un nouveau dispositif régional visant à soutenir les actions exceptionnelles. La mobilisation que l'association souhaite coordonner à l'échelle francilienne est exceptionnelle dans le sens où l'accueil, par la France, d'une conférence onusienne est elle aussi exceptionnelle. L'action de l'association s'inscrit pleinement dans la dynamique francilienne mise en place par la région Ile-de-France autour de l'adoption de son plan Climat exemplaire

#### **Public(s) cible(s) :**

L'ambition de l'association est de toucher le plus largement possible les franciliennes et franciliens. L'association souhaite s'appuyer sur son réseau d'adhérents/sympathisants/bénévoles afin de constituer un réseau apte à mener à bien une vaste campagne de sensibilisation autour des enjeux climatiques. La diversité des actions envisagées doit permettre à l'association de toucher un public lui aussi très divers. L'ambition n'est pas seulement d'informer mais de stimuler la participation du grand public afin de le rendre acteur de la transition énergétique. Le dérèglement climatique souffre trop souvent d'un trop grand nombre de spectateurs, inquiets... mais passifs. Tout l'enjeu, pour Agir pour l'Environnement est de mettre en oeuvre des outils permettant de passer à l'action.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ACHATS	13 000,00	14,94%	ETAT	10 000,00	11,49%
Services extérieurs location entretien réparation	2 000,00	2,30%	REGION	30 000,00	34,48%
Autres services extérieurs publicité missions services bancaires	16 000,00	18,39%	Departement du val de Marne EN COURS D ATTRIBUTION	4 000,00	4,60%
CHARGES DE PERSONNEL	44 000,00	50,57%	AGENCES DE SERVICES ET E PAIEMENTS	3 000,00	3,45%
AUTRES CHARGES COURANTES	1 000,00	1,15%	DONS	35 000,00	40,23%
CHARGE FIXES DE FONCTIONNEMENT	6 000,00	6,90%	benevolat	5 000,00	5,75%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	5 000,00	5,75%	Total	87 000,00	100,00%
Total	87 000,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	30 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	7 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	14 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	13 000,00 €
	Montant total	34 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14011269</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ASS KIT D'INFORMATION, SITE INTERNET ET PANNEAUX D'EXPOSITION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EN VUE DE LA COP 21 A PARIS (RESEAU ACTION CLIMAT) ACTION EXCEPTIONNELLE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	65 180,00 €	23,01 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : RAC-FRAC RESEAU ACTION CLIMAT  
FRANCE

Adresse administrative : 2 B RUE JULES FERRY  
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : M.LOUCHARD Olivier Président

Objet : Instaurer un débat sur l'effet de serre et le climat entre tous les acteurs

Date de publication au JO : 25 septembre 1996

N° SIRET : 42246620100023

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 février 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

**Objectifs :**

Action exceptionnelle

Porter à la connaissance et à la compréhension du grand public les nouveaux éléments du rapport, en insistant sur les impacts des changements climatiques, particulièrement les impacts en France. C'est au travers de ces impacts que l'on peut sensibiliser le grand public de la manière la plus efficace, en donnant des exemples concrets et moins techniques que des chiffres.

- Multiplier les supports de communication : après un support web (qui sera enrichi), développement d'un support « grand public » sous forme de panneaux d'exposition, permettant de s'adresser à un public jeune, ou moins « concerné ». En parallèle, développement d'un support papier sous forme de « Kit climat », ainsi que de documents téléchargeables. Le contexte va favoriser l'intérêt du public, puisque ce sujet va être de plus en plus présent dans l'actualité du fait de l'accueil de la COP21 en France.
- Favoriser une mobilisation citoyenne autour des changements climatiques

### **Description :**

Pour toucher un public le plus large possible, le RAC-F souhaite proposer un ensemble de supports pour favoriser l'information et la sensibilisation sur les changements climatiques, via de multiples supports : le site internet [leclimatchange.fr](http://leclimatchange.fr) sera enrichi. Une brochure papier sera réalisée (comme lors de la sortie du 4ème rapport du GIEC, en 2007). Cette brochure sera complétée par des documents téléchargeables en ligne, afin de faciliter la transmission des informations, dans le cadre de formations par exemple. L'idée est de présenter à la fois les données scientifiques, d'illustrer les impacts (notamment en France), de montrer les bénéfices de l'action contre les changements climatiques, et de proposer les différentes solutions (aux échelles internationale, française, régionale et surtout citoyenne). Le RAC -F considère que la question des impacts des changements climatiques constitue le meilleur point d'entrée pour sensibiliser la population aux changements climatiques. Une grande partie du travail sera donc dédiée à cette partie. Le site web permettra de toucher un public très large, bénéficiant notamment des réseaux de diffusions en ligne (e-mailing, newsletter, réseaux sociaux, etc.) du RAC-F mais aussi des associations membres. Le kit (brochure papier et en ligne) pourra être utilisé dans une démarche d'information personnelle du public, mais aussi comme un outil de formation en région, en proposant par exemple des présentations téléchargeables en ligne. Le RAC-F souhaite également développer des panneaux d'exposition, illustrant les impacts des changements climatiques (notamment en France) qui sera complémentaire de la brochure et du site web (réalise parallèlement). Ce support permettra de s'adresser à un public nouveau, dans les écoles, les lieux publics, etc. Les panneaux seront mis à disposition des associations du RAC-F, proposés au public lorsque le RAC-F se déplacera sur des événements (comme en 2013 : Alternatiba à Bayonne, les Journées Parisiennes du climat, etc.) ou mis à disposition d'autres partenaires (établissements publics, écoles, universités). L'exposition pourrait faire l'objet d'une large demande dans la perspective de la COP21 qui aura lieu en France en 2015. Ces panneaux d'expositions seront aussi développés sous format html, pour faciliter la diffusion, et pour proposer un contenu interactif. Cette interactivité permettra, grâce à des zones « cliquables » menant vers des contenus en ligne, d'approfondir certains sujets, au travers de certains contenus en ligne. Pour s'assurer d'une vision d'ensemble, le kit sera publié lors de la sortie de la synthèse du rapport, à savoir en octobre 2014. Le site sera également actualisé à ce moment.

### **Moyens mis en œuvre :**

Nombre de salariés : 1

Qualité : chargé d'information et communication

Nombre de bénévoles : 3 à 5 personnes (scientifiques)

Nb d'heures bénévoles : 5 jours de temps de travail (relecture scientifique)

Moyens matériels affectés à l'action

Un poste de travail informatisé, internet, téléphone, graphiste et imprimeur

### **Public(s) cible(s) :**

Les citoyens d'Ile-de-France qui seront directement concernés par la COP 21 qui se tiendra à Paris.

Les citoyens français, pour qui les enjeux climatiques vont prendre une place de plus en plus grande avec la publication intégrale du rapport du GIEC et la tenue de la COP à Paris.

### **Localisation géographique :**

- VILLE DE PARIS

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS ( interprètes...)	19 500,00	29,92%	ONERC	17 000,00	26,08%
CHARGES DE PERSONNEL	44 000,00	67,51%	ADEME	32 591,00	50,00%
Frais fixes	1 680,00	2,58%	REGION	15 000,00	23,01%
			DONS	589,00	0,90%
Total	65 180,00	100,00%	Total	65 180,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14011279</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

**Objet :** Evènement exceptionnel « Val d'Oise environnement » pour la préparation « Cop 21 » : les liens entre aménagement et adaptation au réchauffement climatique – le cas de la préservation des terres agricoles en territoires périurbain.

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le cadre de l'environnement	58 600,00 €	34,13 %	35 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>35 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VAL D'OISE ENVIRONNEMENT  
 Adresse administrative :  
 Statut Juridique :  
 Représentant :

N° SIRET : 38882349400033

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le cadre de l'environnement  
 Rapport Cadre : CR 108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a du démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Ile de France

**Objectifs :**

Val d'Oise Environnement avec le collectif Alternatiba Ile-de-France a pour objectif, dans le cadre d'une préparation citoyenne de la Cop 21, de sensibiliser et faire débattre les franciliennes et les franciliens sur les liens entre la politique d'aménagement, la préservation de l'agriculture périurbaine et l'adaptation au changement climatique à travers le cas de territoires emblématiques des liens entre agriculture et aménagement périurbain (ex : Seine Aval, plateau des Alluets, plateau de Saclay, Hurepoix, triangle de

Gonesse, plaine de Montesson, plaine de Pierrelaye...).

### **Description :**

Le week-end des 20 et 21 septembre 2014 sur un champ prêté par un agriculteur situé sur le triangle de Gonesse se tiendra :

- une grande conférence débat sur les liens entre adaptation au réchauffement climatique, agriculture et aménagements des espaces périurbain afin d'alimenter les travaux de la COP21 ;
- des débats en "ateliers" avec agriculteurs, aménageurs, universitaires, associations, citoyens... (ex : avenir des territoires agri urbains ; programme européen "Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale" – LEADER – et développement des circuits courts ; restauration collective et approvisionnement de proximité ; quelle politique d'aide à la transmission des terres agricoles ?... ) ;
- un espace associations et collectivités territoriales pour présenter des idées innovantes afin d'intégrer la contrainte climatique dans l'aménagement urbain et périurbain en matière de transports, de gestion de l'eau, d'énergie, d'agriculture, alimentation...
- des animations (marché paysan, concert...).

Cette action sera précédée d'une information sur l'évènement et son programme en direction des habitants de ces territoires, des agriculteurs, des associations, des étudiants en urbanisme et en agronomie....

### **Moyens mis en œuvre :**

- logistique accueil participants (barnums, chaises, badges, toilettes sèches, citerne d'eau potable ...)
- réunions de préparations avec les intervenants
- déplacements invités conférence et animations ateliers
- informations sur l'évènement (site Internet, affiches...)
- animation musicale (sonorisation, éclairage et groupe électrogène...)

### **Intérêt régional :**

- Soutien régional à la préparation de la Cop 21
- Réflexion sur la préservation des terres agricoles périurbaine en lien avec le SDRIF
- Prospective pour la mise en œuvre de la politique agricole régionale (fonds européens, circuits courts, filières de proximité...)
- développement d'une expertise citoyenne pour la participation aux concertations sur les projets d'urbanisme

### **Actions visant à :**

Favoriser l'émergence de pratiques individuelles ou collectives adaptées aux spécificités territoriales correspondant aux objectifs des Plan Climat, SRCAE, SDRIF, de la région Ile de France

Informier et sensibiliser divers publics franciliens, donner des outils et favoriser l'appropriation des enjeux du développement durable par tous les publics, tisser des liens, créer un réseau citoyen et associatif et renforcer des réseaux existants dans la perspective de la Cop 21.

Impulser le changement par la participation ; encourager les comportements citoyens et responsables.

### **Public(s) cible(s) :**

- habitants des territoires à enjeux périurbains et agricoles
- agriculteurs

- associations de protection de l'environnement
- universitaires
- urbanistes
- aménageurs

**Localisation géographique :**

- SEINE SAINT DENIS
- VAL D'OISE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ACHATS	4 000,00	6,83%	REGION	35 000,00	59,73%
SERVICES EXTERIEURS	26 200,00	44,71%	DONS	7 200,00	12,29%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 200,00	27,65%	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	16 400,00	27,99%
Charges fixes	800,00	1,37%	Total	58 600,00	100,00%
CONTRIBUTION VOLONTAIRES	11 400,00	19,45%			
Total	58 600,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €